

MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS ENNAASNA

Bibliothèque du Musée cantonal des Beaux-Arts – Plateforme 10

Guide des usagères et des usagers

La Bibliothèque du Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) propose une collection spécialisée dans le domaine des arts plastiques de la seconde moitié du XVIII^e siècle à nos jours : peinture, sculpture, estampe, dessin, vidéo et nouveaux médias, avec un accent particulier sur les artistes représentés dans la Collection du musée, sur les artistes vaudois ou ayant effectué une partie de leur carrière dans le canton de Vaud, ainsi que sur les arts dans le canton de Vaud.

La Bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques vaudoises (Renouvaud).

La Bibliothèque conserve aussi les archives du MCBA et les archives de l'Association des Amis du Musée (fonds en cours d'inventorisation). Elle accueille par ailleurs en dépôt la Bibliothèque de la Fondation Toms Pauli, et les Archives Balthus.

La Bibliothèque est publique et accessible à toute personne âgée de 14 ans révolus ou sous la responsabilité d'un adulte.

Les documents sont consultables sur place uniquement. La Bibliothèque ne pratique pas le prêt à domicile.

Horaires d'ouverture et contact

Du mardi au vendredi, de 14h à 18h, sauf les jours fériés et les périodes de fermetures annuelles

Bibliothèque du Musée cantonal des Beaux-Arts
Place de la Gare 16
1003 Lausanne
+41 21 318 44 50
bibliotheque.mcba@plateforme10.ch

Espaces et équipement

La Bibliothèque dispose de 4 tables de travail individuelles et d'un espace de travail collectif pour 6 personnes. Du WIFI gratuit est disponible.

Consultation des collections de la Bibliothèque

Une sélection d'ouvrages sur les artistes de la collection, sur les métiers du musée, des publications du musée, des publications en relation avec les expositions en cours, ainsi que des mises en valeurs thématiques sont en libre accès. Les numéros de l'année en cours d'une trentaine de titres de revues spécialisées sont également à disposition.

Les documents conservés dans les dépôts doivent être commandés de préférence à l'avance. La consultation s'effectue sur place, après présentation d'une carte de lectrice ou de lecteur ou d'une pièce d'identité. La Bibliothèque ne pratique pas le prêt à domicile.

Consultation d'archives

Toute visite pour une consultation d'archives doit faire l'objet d'une annonce préalable, au plus tard 48 heures à l'avance, à l'adresse suivante : bibliotheque.mcba@plateforme10.ch. L'objet de la recherche doit être indiqué avec précision. Une fiche d'inscription doit être remplie sur place. La consultation des documents d'archives a lieu en salle de lecture uniquement. Tout prêt de documents est exclu, à l'exception de prêts pour des expositions ou des reproductions. Il est demandé de n'ouvrir qu'un classeur ou carton à la fois, de ne pas modifier l'ordre des documents et de ne rien inscrire sur les documents consultés.

Cadre légal et réglementaire

Les documents d'archives conservés par la Bibliothèque sont consultables librement et gratuitement, selon les délais fixés par la Loi sur l'archivage du 14 juin 2011. Des restrictions de consultation peuvent être apportées, en cas d'intérêt public ou privé majeur, ainsi que pour des raisons de conservation.

La consultation de fonds privés se fait selon les directives fixées par les déposants.

Toute personne venant consulter les archives est tenue de respecter les dispositions légales en matière de consultation et de protection des données personnelles. La violation du cadre légal et réglementaire engage la responsabilité personnelle du consultant.

Reproductions

Des photographies des documents sont possibles sans flash, à usage privé.

Révisé le 25.04.2023